

to be sent to Count Frontiniak or the chief in authority at Quebec by the hand of Capt. Lieut. Thomas Savage.”

L'auteur de cette relation, le Rev. John Wise, faisait partie de l'expédition en qualité de chapelain militaire.

Le parlementaire de l'amiral Phips nous est donc maintenant sûrement connu. Nous en avons la preuve historique. C'était le capitaine-lieutenant Thomas Savage.

QUESTIONS

1295.—Quelle est la dame Baudoin, dont le fief de quatre arpents de front, relevant de la seigneurie de Tilly, a été donné pour limite entre les paroisses de Saint-Nicolas et de Saint-Antoine de Tilly, suivant le règlement de 1721. (*Edits et Ordonnances*, vol. 2, p. 451).

PH. B.

1296.—En 1779, à une conférence tenue au château Saint-Louis de Québec entre le gouverneur Haldimand, un chef Onondaga et trois Cayugas, MM. de Lorimier et La Force servaient d'interprètes.

M. de Lorimier est bien connu, mais l'interprète La Force qui était-il ? Est-ce le militaire qui à en 1754, sous le régime français, fut fait prisonnier par Washington ? Où est mort ce Laforce ?

LAF.

1297.—Où trouverais-je la liste des officiers des troupes du détachement de la marine servant dans la Nouvelle-France en 1721 ?

G. O. B.

1298.—Le sieur de Subercase qu'on voit en 1690, lors de l'invasion de Phips, se jeter dans l'île d'Orléans avec un détachement de quelques cents hommes pour empêcher les Anglais d'y faire une descente, est-il le même de Subercase qu'on voit en 1706 succéder à M. de Brouillan comme gouverneur de l'Acadie ?—ACAD.